

FLASH INFOS #85



Kristine Kostava / Voix d'Exils

Sous la loupe : Résultats de l'enquête sur la violence dans les centres d'asile / Des milliers de migrants piégés entre la Pologne et la Biélorussie / Frontex sous le feu des accusations

Résultats de l'enquête sur l'usage de la violence dans les centres d'asile

Le Nouvelliste, le 18.10.2021

L'ancien juge fédéral Niklaus Oberholzer, mandaté par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) pour mener une enquête administrative concernant l'usage de la violence dans les centres d'asile, confirme qu'il y a certains

dysfonctionnements dans la gestion des centres, mais que l'usage de la violence n'est pas systématique et concerne, d'après lui, quelques cas isolés.

Niklaus Oberholzer émet différentes recommandations à l'adresse du SEM. Il s'agit notamment de vérifier et d'améliorer la formation des agent.e.s de sécurité ainsi que de placer les collaboratrices et collaborateurs du SEM possédant une formation policière à certains postes-clés.

Amnesty International, de son côté, salue ces recommandations, mais demande de recourir à des mesures plus ambitieuses. Selon l'organisation « ce qui manque, c'est un dispositif opérationnel et une protection efficace pour les lanceurs d'alerte qui signalent des abus dans les centres ». Elle insiste en plus sur la mise en place d'un « mécanisme de plainte véritablement indépendant pour les victimes de violences ».

Maureen Zimmermann

Contributeur externe de Voix d'Exils

Des milliers de personnes migrants piégées en zone interdite entre la Pologne et la Biélorussie

Franceinfo, le 04.11.2021

Des milliers de personnes exilées se trouvent, depuis cet été, prises au piège dans une zone interdite établie par les autorités polonaises le long de la frontière avec la Biélorussie. La mise en place de contrôles de police et la mobilisation des douanes et de l'armée bloquent complètement l'accès à la zone, y compris pour les associations d'aide humanitaire telle que la Croix-Rouge Internationale. Depuis le

10 août 2021, 10 morts sont officiellement recensés dans la zone de non-droit. Un rescapé des lieux témoigne de la situation : insulté, battu, il s'est retrouvé sans nourriture et sans eau et a passé plusieurs jours sans dormir.

Les personnes migrantes souhaitant accéder à la Pologne se trouvent systématiquement refoulées malgré le principe fondamental du non-refoulement faisant partie de la Convention de l'ONU de 1951 sur le statut des réfugiés signée tant par la Pologne que par la Biélorussie.

Joachim

Contributeur externe de Voix d'Exils

Frontex sous le feu des accusations

Le Point, le 31.10.21

Selon une enquête du Monde publiée le 31 octobre 2021, l'agence européenne Frontex aiderait la Libye dans la bataille de sauvetage qui se déroule dans la « zone de recherche et de sauvetage » (*Search and Rescue* ; SAR) en renvoyant des personnes migrantes sur ses terres précaires plutôt qu'en Europe. Cette zone de 300 km² se divise en trois parties qui sont sous la responsabilité respective de l'Italie, de Malte et de la Libye. L'enquête révèle que la partie libyenne de la zone, créée en 2017, serait la plus surveillée par Frontex qui mobilise des drones pour surveiller la région et pour renvoyer les personnes migrants en Libye, où ils sont soumis à la torture par les garde-côtes. Il est à noter que ce pays est reconnu comme dangereux pour les personnes migrantes par la Commission européenne.

Rachid Boukhamis

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils

Nous remercions chaleureusement les étudiant.e.s de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) pour leurs contributions à cette édition n°85 du Flash INFOS qui ont été réalisées à l'occasion d'un atelier dispensé par la rédaction vaudoise de Voix d'Exils entre octobre et novembre 2021.

La rédaction vaudoise de Voix d'Exils